

A la une...



Chères Boinvilloises, chers Boinvillois,

Après avoir mené une campagne électorale soutenue, et grâce à la confiance que vous nous avez accordée à plus de 60%, le Conseil Municipal a pu se mettre au travail.

Déjà deux conseils municipaux, pour nommer le Maire et ses adjoints, nos délégués Communautaires, nos délégués dans les instances où la Mairie doit être représentée, mais aussi les membres des différentes commissions municipales qui vont œuvrer, tout au long de ce mandat.

Notre première action fut de constituer la commission « Budget », pour définir nos possibilités financières, dans le contexte actuel de diminution de dotation de l'État, et de crise qui perdure.

Mais restons avant tout optimistes, nous avancerons dans nos projets et ferons en sorte de les réaliser, avec ou sans les dotations que l'on voudra bien nous accorder, tout en respectant les limites de nos finances.

Si le conseil municipal, les associations, et toutes les âmes de bonne volonté veulent s'en donner la peine et travailler ensemble, alors ce proverbe Chinois deviendra peut être réalité.

Dans ce numéro :

État Civil	2
La Mairie vous Informe...	2
Zoom sur..	6
Environnement	8
Les associations...	9
Infos diverses...	14
Annonces	16

*Lorsque les hommes travaillent ensemble,
les montagnes se changent en Or.*

Bonne lecture,

Jean-Louis Florès



État Civil

Naissances

REBOURS Bastien né le 2 janvier 2014

LE FLOC'H Lisa, Alice née le 23 janvier 2014

BAUDY Louise née le 13 mars 2014



La mairie vous informe

L'essentiel des derniers conseils municipaux

Conseil municipal du 29 mars 2014.

Élections du maire et de ses adjoints

Jean-Louis FLORES est élu **Maire** à l'unanimité. **Jean BOSSAERT**, **Laurent BODHUIN** et **Michel BRISSET** sont élus successivement, premier, deuxième et troisième adjoint.

Représentants communaux au sein de la CAPY

Jean-Louis FLORES, Michel BRISSET et Jean-Jacques VERAGEN sont nommés en qualité de représentants du conseil municipal auprès de l'intercommunalité.

Désignation des délégués aux commissions CAPY

- ⇒ Commission locale d'évaluation des charges transférées : Jean BOSSAERT
- ⇒ Commission accessibilité : Bruno BARBE
- ⇒ Commission circulations douces : Laurent BODHUIN et Jacqueline GARNIER
- ⇒ Commission MAPA : Jean BOSSAERT (titulaire), Bruno BARBE (suppléant)
- ⇒ Commission appels d'offres : Jean BOSSAERT (titulaire), BARBE (suppléant)

Désignation des délégués aux Syndicats Intercommunaux

- ⇒ SICTOM : Jean-Louis FLORES et Michel BRISSET (titulaires), Guylaine LAROYE et Bruno BARBE (suppléants)
- ⇒ SITRD : Thomas HAROUN et David YOU (titulaires), Claudine FLORES et Élisabeth MASSON (suppléantes)
- ⇒ SIAEP: Laurent BODHUIN et Jean BOSSAERT (titulaires), Claudine DOMPS et Élisabeth MASSON (suppléantes)
- ⇒ CNAS : Michel BRISSET, Laura MASSON (représentant les agents de la commune)
- ⇒ Mission Locale de Rambouillet: Claudine DOMPS (titulaire), Claudine FLORES (suppléante)
- ⇒ Représentant de la Mairie de Boinville à l'école : David YOU
- ⇒ Correspondants Défense : Jean-Louis FLORES et Bruno BARBE

Conseil municipal du 11 avril 2014.

Ce conseil municipal a été principalement consacré, au vote du budget, des trois taxes, des tarifs de la garderie /centre de Loisirs et de la nomination des membres des commissions municipales. Retrouvez dans les pages suivantes, un Zoom sur les taxes et budget, et les listes des commissions municipales.



La mairie vous informe

Les commissions municipales

Permis de Construire

BUNEL Michèle,
LAROYE Guylaine,
BRISSET Michel,
DUPUY Gilles,
VERAGEN Jean-Jacques,
HAROUN Thomas,
FLORES Jean-Louis.

Voirie – Bâtiments publics

VERAGEN Jean-Jacques,
GARNIER Jacqueline,
DOMPS Claudine,
BOSSAERT Jean,
BODHUIN Laurent,
BARBE Bruno,
FLORES Jean-Louis.

Énergie et NTIC

YOU David,
BODHUIN Laurent,
VERAGEN Jean-Jacques,
HAROUN Thomas,
FLORES Jean-Louis.

Location Salle Polyvalente

BRISSET Michel,
VERAGEN Jean-Jacques,
BODHUIN Laurent,
FLORES Jean-Louis.

Urbanisme

LAROYE Guylaine,
VERAGEN Jean-Jacques,
BUNEL Michèle,
GARNIER Jacqueline,
BRISSET Michel,
HAROUN Thomas,
DUPUY Gilles,
FLORES Jean-Louis.

Fleurissement

DUPUY Gilles,
BUNEL Michèle,
BRISSET Michel,
VERAGEN Jean-Jacques,
YOU David,
DOMPS Claudine,
FLORES Jean-Louis.

Enfance jeunesse

BODHUIN Laurent,
HAROUN Thomas,
GARNIER Jacqueline,
MASSON Élisabeth,
FLORES Claudine,
DOMPS Claudine,
YOU David,
LAROYE Guylaine,
FLORES Jean-Louis.

MAPA et Appels d'offres

BARBE Bruno et
BOSSAERT Jean (titulaires),
DUPUY Gilles et
VERAGEN Jean-Jacques
(suppléants).

Budget

BUNEL Michèle
BRISSET Michel,
DUPUY Gilles,
MASSON Élisabeth,
GARNIER Jacqueline,
FLORES Claudine,
FLORES Jean-Louis

Communication

BUNEL Michèle,
MASSON Élisabeth,
YOU David,
FLORES Claudine,
BODHUIN Laurent,
LAROYE Guylaine,
FLORES Jean-Louis.

Cimetière

BUNEL Michèle,
MASSON Élisabeth,
BRISSET Michel,
DUPUY Gilles,
BARBE Bruno,
FLORES Jean-Louis.

Fêtes et Cérémonies

MASSON Élisabeth,
LAROYE Guylaine,
GARNIER Jacqueline,
FLORES Claudine,
FLORES Jean-Louis.

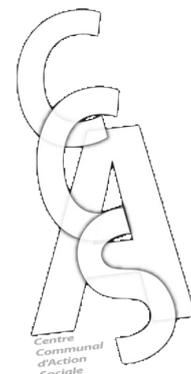
Délégués CODERPA

BOSSAERT Jean (titulaire),
DUMAS Margareth
(suppléante).



La mairie vous informe

Le **CCAS** a une mission principale de solidarité.
Il anime une action générale de prévention et de développement social.



Le **CCAS** est constitué de 8 membres au total.

D'une part, quatre membres du Conseil Municipal, et de Monsieur le Maire de part ses fonctions. Les membres désignés pour représenter la commune sont :

- ⇒ Jean BOSSAERT
- ⇒ Claudine FLORES
- ⇒ Claudine DOMPS
- ⇒ Guylaine LAROYE

et, d'autre part, quatre membres extérieurs au conseil municipal à savoir :

- ⇒ Mme DUMAS Margareth (membre du club des hirondelles).
- ⇒ Mme ROBICHON Marie-Thérèse (membre du club des hirondelles et secrétaire de la FNACA des Yvelines).
- ⇒ Mme LACOUR Anne (membre du RCH, associations de malades).
- ⇒ M. LECOUBE Pascal.

En cas de besoin ou demande particulière, vous pouvez contacter en dehors de la mairie, les interlocuteurs privilégiés suivants...



Jean BOSSAERT	06.77.97.08.08
Margareth DUMAS	01.30.59.16.51 06.86.01.92.56
Marie Thérèse ROBICHON	01.30.59.13.43 06.83.07.13.25

Relais Assistantes Maternelles



Le **RAM** a eu le plaisir le **lundi 27 avril**, d'accueillir pour la chasse aux œufs, 3 assistantes maternelles de BOINVILLE avec 6 enfants, et 4 assistantes maternelles d'ABLIS avec 5 enfants.



Après la fabrication des cornets, la chasse aux œufs a pu commencer. Suite à la récolte fructueuse, les plus grands se sont ressourcés autour d'une collation pendant que d'autres profitaient de moments de jeux.



Les Assistantes Maternelles sont toujours prêtes à donner beaucoup de vie dans un plaisir partagé, durant ces temps d'échanges et de festivités.





La mairie vous informe

Fêtes et Cérémonies

Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 69^{ème} anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945, s'est déroulée au Monument aux Morts de Boinville le Gaillard. Plusieurs générations des Boinvillois, se sont retrouvés afin de rendre hommage aux combattants et résistants morts, pour la France et pour notre Liberté.



City-stade



La fréquentation du city-stade est en constante augmentation, et nous en sommes heureux, car elle nous conforte dans le besoin d'avoir un lieu de rencontre intergénérationnel.

Mais pour que cet espace de jeux puisse être utilisé dans les meilleures conditions et reste un endroit de rencontre en toute sécurité, il est important que chacun se responsabilise et respecte certaines règles :

- ⇒ Ne pas jeter de bouteilles (verre ou autre) ainsi que toute sorte de déchets, sur le City stade mais aussi autour de celui-ci.

Il est à noter que plusieurs de vos élus, quelques jeunes et d'autres Boinvillois, se sont retrouvés un après midi sur le city stade pour ramasser tessons de bouteilles en verre et bien d'autres déchets jetés sur le terrain de foot, mais aussi sur le terrain multisports.

Une poubelle est mise à votre disposition à cet effet.

- ⇒ Ne pas se garer sur le terrain de sport, ni y faire des dérapages, des ornières sont déjà visibles et rendent le terrain de foot impraticable.

Le stationnement est possible en bordure de route.

Merci à chacun d'entre vous de laisser ce lieu aussi agréable que possible.



Les TROIS TAXES...

Qu'elles soient, d'habitation, sur le bâti ou le non bâti, ces trois taxes sont prélevées par **la commune**, mais aussi pour certaines, les communautés de communes, le département, la chambre d'agriculture une taxe additionnelle et enfin une taxe d'équipement. L'addition au bout du compte est lourde pour les ménages.

C'est pourquoi au niveau de la commune de Boinville, nous nous employons à ne pas augmenter, de façon inconsidérée, ces trois taxes.

Il faut savoir, que pour la commune, l'augmentation d'un **demi point du taux** d'imposition de chacune des trois taxes, n'augmente le revenu issu de ces taxes que de **1 000€ environ**.

Taxes (%)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Habitation	7,04	7,15	7,36	7,51	7,70	7,89	8,05
Bâti	9,96	10,11	10,41	10,62	10,89	11,16	11,38
Non bâti	29,55	30,00	30,90	31,52	32,31	33,11	33,71

Cette année, l'augmentation du taux des trois taxes, votée lors de la présentation au conseil municipal est de 2%. Elle permet de

dégager un revenu supplémentaire à taux constant de 4 028 €. Amenant un revenu global attendu de 205 524 € pour 2014. Soit à peine 36% du budget de fonctionnement de la commune.

Sachez, que la commune n'a pas de pouvoir de décision sur les augmentations faites par les autres instances (inter communauté, département, etc.), et que celles-ci peuvent être conséquentes.



Les TARIFS 2014

Compte-tenu de la diversité des tarifs pour, la garderie périscolaire et garderie centre de loisirs, la location de la salle polyvalente, les concessions cimetières, le columbarium, les subventions accordées aux transports scolaires, aux associations etc..., ceux-ci ne peuvent être développés ici.

Toutefois, vous pouvez les consulter dans les comptes rendus du conseil municipal affichés sur les panneaux, ou consultables sur le site internet www.boinville-le-gaillard.fr/.

Vous pouvez également les demander en vous rendant en mairie.





Le Budget 2014

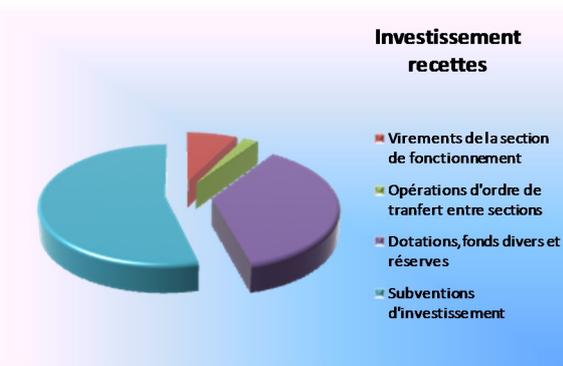
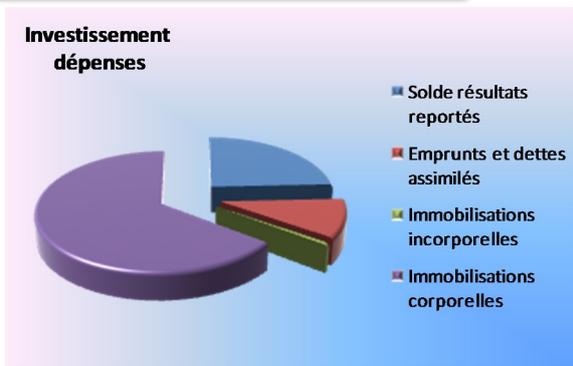
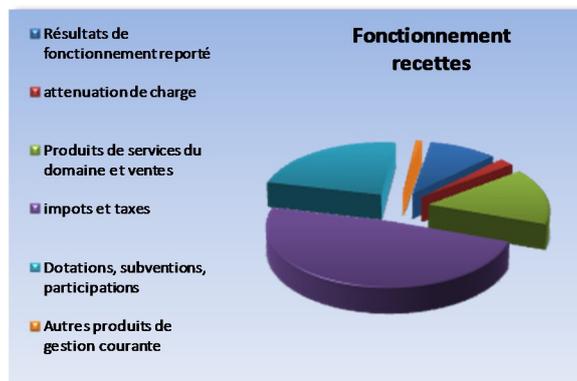
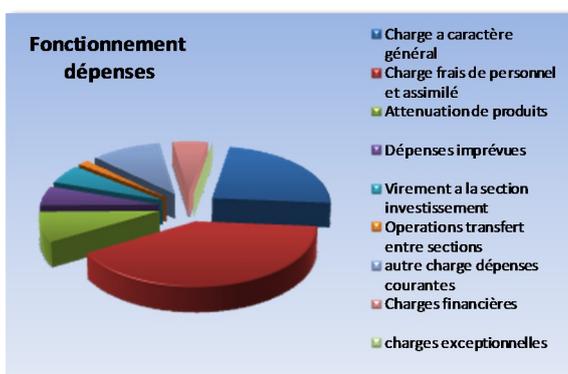
Le budget communal 2014 voté lors du dernier conseil s'équilibre en dépenses et recettes à

→ 567 550,22€ dans la section Fonctionnement

→ 413 067,31 € dans la section Investissement

Il est à noter que depuis 2013, une taxe dite « Fond de péréquation FPIC » est prélevée par l'État sur le budget. Cette taxe consiste à redistribuer, aux collectivités défavorisées, une partie des ressources des collectivités les plus riches. Or notre commune, considérée comme commune « riche », a été prélevée au titre de la FPIC d'une somme de 8 747,00 € en 2013. Cette taxe doublant tous les ans, en 2014, elle est budgétée à 19 000,00 € et est estimée à

145 000 € dans 5 ans. **Autant d'argent qui ne pourra pas être dépensé pour la commune.**



Dans le cadre des rythmes scolaires, la mairie assurera l'accueil des enfants. Actuellement, compte tenu des changements récents à ce sujet, ou ceux à venir, nous ne pouvons vous donner de plus amples informations. Nous ferons en sorte que les décisions prises, vous soient communiquées par le biais d'un «Flash infos». Une enquête pour connaître la future fréquentation va être bientôt diffusée.

Rythmes scolaires

Syndicat des Transports de Dourdan

Le 24 avril 2014, Le Comité Syndical Intercommunal des Transports de la

Région de Dourdan (SITRD) s'est réuni en mairie de Dourdan. Le bureau permanent a été élu

- *Présidente* : Valérie LACOSTE, déléguée titulaire de la commune de Sermaise

- *1er Vice-président* : Roland DEPARDIEU, délégué titulaire de la commune des Granges-le-Roi

- *2ème Vice-président* : Thomas KIEFFER, délégué titulaire de la commune de Dourdan

Le maire de Boinville-le-Gaillard, Jean-Louis FLORES ainsi que les deux délégués titulaires Thomas HAROUN et David YOU, étaient présents lors de ce comité.



Environnement

INCIVILITES

La commission Fleurissement souhaiterait vous faire-part de son découragement à travailler, pour vous offrir un village fleuri en garnissant les plates bandes, les pots et les jardinières disposées çà et là.

En effet la commission, avec un budget restreint de 1 500 € par an, doit acheter pots, jardinières, terreau, engrais pour les fleurs, plans de fleurs, rosiers, arbustes, entre autres. Tant bien que mal elle arrive à fleurir le bourg de Boinville et ses hameaux.

Mais depuis quelques années, nous déplorons des « disparitions » de fleurs dans les bacs, les plates bandes, ainsi que des jardinières complètes bien que celles-ci soit fixées. Nous tenons à rappeler à ces personnes « indécicates » qu'elles lèsent l'ensemble des Boinvillois, mais surtout que cela se nomme du **VOL**.

Mais cette année cela va trop loin.

En effet, nos agents techniques ont récemment planté des hortensias devant la mairie, et des fleurs devant le Monument aux Morts. Or, qu'elle ne fut pas leur surprise de constater que le jour même les hortensias ont été « prélevés » proprement, puisque « l'indélicat » les ont déterrés à la bêche, mais surtout que certains « Rapetouts » vont jusqu'à **VOLER** les fleurs devant le Monument aux Morts, démontrant ainsi le peu de considération qu'ils ont pour nous Boinvillois, mais plus encore le manque de **RESPECT** envers nos anciens qui ont combattu pour **notre Liberté**.

Sachez « Goupil » et autres « Pillard » que ce genre de rapine est considéré comme un vol de biens appartenant à l'État, et qu'à ce titre, vous êtes susceptibles d'être inquiétés par la justice si vous êtes pris sur le vif. **Votre liberté vaut elle le prix de quelques fleurs?**



C'est pour ces raisons entre autre, que cette année, **Jean Louis FLORES** et la **commission Fleurissement** ont décidé de concentrer l'essentiel du fleurissement sur la Mairie et ses abords et de participer au

CONCOURS DES VILLES et VILLAGES FLEURIS

Dans la catégorie « TROPHEE DES MAIRIES »

Le **Trophée de la Mairie fleurie**, organisé par le conseil général des Yvelines, est spécifique aux Yvelines. Il souligne l'importance du cœur du village. La commission « Fleurissement » constitue le dossier pour participer, et a déjà retenu quelques idées, qu'il faudra mettre en œuvre rapidement, avec l'aide de nos agents techniques. Mais nous souhaitons également vous y associer, par votre contribution en donnant de votre temps pour planter, du matériel (jardinières, plants de fleurs, etc.) ou encore des objet pouvant servir de décoration et dont vous n'avez plus l'usage. Si vous voulez nous retrouver merci de prendre contact avec **Gilles DUPUY par le biais de la mairie**, afin de lui faire connaître vos possibilités.

Pour la sécurité de tous et la propreté de notre village, il est recommandé de rentrer nos containers en dehors de jours de ramassage.

Un petit geste pour un village plus propre !



Les Associations



Nos activités 2014



dimanche 23 Février

Le concours de BELOTE

24 équipes se sont retrouvées pour taper le carton dans une ambiance très concentrée.

4 parties de 12 tours !

L'enjeu était sérieux le premier prix :

un gigot d'agneau avec flageolets !

Mais comme il n'y a pas de perdant, chacun est reparti avec un lot de viande.



Lors de notre Assemblée Générale du 30 Septembre 2013, le Bureau a été reconduit et le club compte 104 adhérents. 40 à 50 sont fidèles tous les lundis pour se distraire, «Belote», Scrabble, Rumikub, Triomino, Nain Jaune, et à 16 heures, nous vous proposons un goûter.

Bienvenue aux Hirondelles, pour ceux qui arrivent à la retraite.

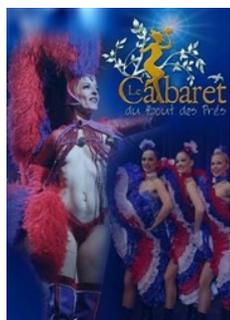
En Février, également, nous sommes allés à PARIS au Théâtre des 2 Ânes, voir *FLAMBY Le Magnifique*, un après-midi de fou rire !!!



En Mars, notre délicieuse choucroute.

En Septembre, du 8 au 14, nous allons en terre Catalane, via Barcarès, Perpignan, la Côte Vermeille, la Cerdagne, l'Île sur Têt.

Si vous êtes intéressé, il reste 3 places, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus !



En Juin,

projet de sortie au CABARET au Bout des Près à CERNAY LA VILLE

En Novembre, notre traditionnel LOTO



Et pour finir l'année en beauté, nous aurons le plaisir de vous proposer le Réveillon de la Saint Sylvestre

le **31 Décembre**



Pour contacter Les Hirondelles

Mme Marie-Thérèse ROBICHON

Soit, le lundi après midi à la salle polyvalente, par l'intermédiaire de la mairie ou encore par téléphone. Il est rappelé que le club est ouvert aux personnes de 50 ans et plus.



Les Associations ...

L'équipe de l' OSASC vous remercie pour votre participation aux différentes manifestations qui se sont déroulées en 2013



En avril la Soirée Flamenco a été riche en danses



En Juillet nous avons partagés d'excellents moments durant la Fête Nationale avec un superbe feu d'artifice !!!

En Novembre, nous avons fêté ensemble l'arrivée du Beaujolais

Début septembre, nous nous sommes retrouvés à notre traditionnelle Brocante toujours aussi conviviale



Nos manifestations 2014



Le 5 Avril

dernier nous devons débiter nos manifestations 2014, par une soirée Médiévale. Malheureusement, nous avons annulé cette soirée par manque de participants.

Nous nous excusons de cette annulation auprès des personnes qui s'étaient inscrites.

Nous vous retrouverons avec grand plaisir aux prochaines manifestations,

inscrivez vite ces dates sur vos calendriers !!!!

Le 13 Juillet 2014

Fête Nationale

Spéciale Coupe du Monde



Le 22 Novembre 2014

Soirée Beaujolais Nouveau

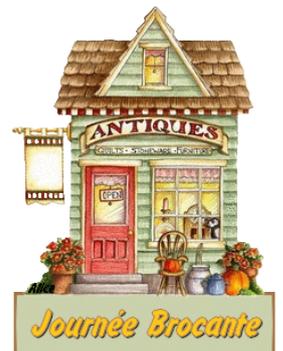
Soirée beaujolais



Le 7 Septembre 2014

La Brocante de Boinville

Votre bulletin d'inscription sera bientôt disponible en mairie et sur le site





Les Associations ...

**COMMENT VOYAGER LEGER ET GRATUITEMENT ?
une seule adresse**



La Bibliothèque

Quel meilleur moyen de s'évader du quotidien que de lire? Lire c'est, selon les goûts

- ⇒ prendre la machine à remonter le temps (romans ancrés dans l'Histoire et des civilisations différentes)
- ⇒ parcourir des régions de France (notamment avec les livres de la collection Terre de France où l'intrigue se déroule dans un terroir bien défini)
- ⇒ accéder au monde entier (récits de voyages)

Sur les **3000 livres** que compte la bibliothèque vous trouverez à coup sûr celui ou ceux qui vous intéressent, que vous soyez amateurs de romances (Bourdin, Musso Lévy...), de romans policiers traditionnels (E. George, A. Perry...), de thrillers américains (P. Cornwell, T. Hoag...) ou scandinaves (Olsen...), voire islandais (A. Indridason).

Si vous êtes plutôt friands de récits basés sur des expériences vécues dans des domaines aussi divers que la médecine, les questions sociales (immigration, femmes battues...), l'éducation, les voyages, vous trouverez aussi votre bonheur sur les rayons. Les férus de biographies et autobiographies de personnages célèbres, historiques ou contemporains, ne sont pas oubliés.



Quant aux enfants qui connaissent bien la bibliothèque puisqu'ils s'y rendent chaque mardi, en petits groupes, pour emprunter un livre, ils y repèrent des BD, des romans mais aussi des documents qui répondent à leur curiosité ou à la demande d'exposés pour l'école, dans des domaines aussi variés que les animaux, les sciences, l'environnement, l'histoire, les transports... Pour développer leur créativité il y a de nombreux ouvrages sur les activités manuelles (pliage, déguisements, pâte à sel, cuisine etc.).

Les mamans et assistantes maternelles viennent chercher des albums et livres animés pour les tout-petits.

La bibliothèque est un lieu de vie où se croisent les générations, où les nouveaux Boinvillois rencontrent les anciens et où les conseils de lectures s'échangent entre tous.

Vous avez des envies, des demandes particulières, faites-nous en part et nous nous efforcerons d'y répondre.

Claudine DOMPS,
et quelques bénévoles amoureux des livres
vous accueillent chaque samedi après-midi
de 14 h 30 à 16 h 30
(sauf période de vacances scolaires).
Entrée à gauche de la mairie.
L'emprunt de livres, est **GRATUIT**
pour l'ensemble des Boinvillois et Boinvilloises.





Les Associations ...

Boinville Jeunesse

Le 15 Mars 2014

Boinville Jeunesse a eu le plaisir d'organiser **le Défilé du Carnaval** pour lequel une quarantaine d'enfants déguisés ont répondu présents. Sur des airs de Zumba, les jeunes Boinvillois ont défilés dans les rues de Boinville le Gaillard.



Nous profitons de cet article pour remercier Madame EUGENE qui nous a offert un paquet de bonbons que nous avons distribués lors d'une petite pause, dans la rue des platanes.



De retour à la salle, un goûter a été offert aux petits comme aux grands.

Le 12 Avril 2014

Animation Découverte de la Magie avec Benoît

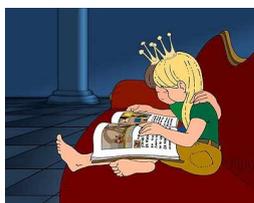


Benoît, le Magicien a bien voulu nous épater et nous laisser sans voix avec ses nombreux tours de magie.

C'était un réel plaisir de le recevoir parmi nous et nous espérons que les 25 enfants présents ont aimé et apprécié le spectacle !

D'ici la fin de l'année scolaire, nous prévoyons de vous proposer les manifestations suivantes :

Lectures de Contes Animées



Le 17 mai 2014 Stage de Zumba animé par Laurence



Le 14 juin 2014 : La Kermesse



Les Associations ...

Sophrologie



NOUVEAUTE

Sophrologie pour les enfants

Les séances de sophrologie pour enfants sont des **SEANCES DE RELAXATIONS DYNAMIQUES, ACTIVES ET LUDIQUES**.

On parle de **sophrologie-ludique** (par le jeu). Cette méthode permet de capter l'attention des enfants, de leur apprendre à se détendre et s'apaiser, de stimuler leur imagination, de plus, elle permet de pratiquer ensuite les exercices seuls, ce qui leur permet de devenir autonomes.

Des exercices adaptés aux enfants. L'imagination des enfants étant très fertile, il est facile de transposer les exercices de relaxation dynamique en utilisant des images et des contes selon l'âge de l'enfant.



La respiration abdominale devient alors un exercice de gonflage et de dégonflage d'un ballon.

Des noms sont donnés aux exercices effectués avec les enfants.

Ils les retiennent plus facilement et cela crée une alliance entre nous



Ou encore on imagine un bon gâteau que l'on sert avec envie et ensuite on souffle doucement



dessus parce qu'il est encore chaud...

Ainsi sont nés des exercices tels que le « Bof, Bof » (pompage des épaules), « Madame Plume » (souffler le plus fort possible pour faire déplacer la plume dans la pièce, sans quelle touche le sol)...

**La sophrologie-ludique c'est de la magie,
la magie de recevoir des sourires d'enfants.**

Vous pouvez contacter **Jacqueline GARNIER** en début de séances de Sophrologie qui se déroulent dans la salle annexe à la salle polyvalente,

Pour les adultes : le lundi de 19 h à 20 h et le jeudi de 20 h à 21 h

Pour les enfants : le samedi matin de 10 h à 11 h



Infos diverses

La Mission Locale Intercommunale de Rambouillet, accueille les jeunes de 16 à 25 ans du sud Yvelines, sortis du système scolaire, dans toutes les étapes de leur insertion socioprofessionnelle. Ils sont accompagnés par des professionnels, dans leurs parcours :

- ⇒ **d'orientation**
- ⇒ **de formation**
- ⇒ **d'emploi**
- ⇒ **mais également pour leur vie quotidienne** : santé, logement, culture, justice, etc.

Au travers de son site internet <http://www.mission-locale-rambouillet.fr/>, de bulletins d'informations, de son agenda, vous retrouverez bon nombre d'informations utiles comme, dates et lieux de forums de l'apprentissage, de portes ouvertes, salons de rencontre avec des professionnels, comment valider vos acquis, trouver un job d'été, rédiger un CV, simuler un entretien d'embauche, etc...

Voici un exemple concret, où la mission locale a mis en relation une jeune femme, en recherche d'emploi avec un employeur.

Lydie Solvet, à la recherche d'un emploi, s'est inscrite à la Mission Locale de Rambouillet, elle a été mise en contact avec la Mairie de Boinville le Gaillard qui recherchait une personne en CDD dans le cadre d'un « contrat aidé ». Lydie a ainsi pu être embauchée et travaille, en tant qu'agent technique depuis le début du mois mars 2014, pour une période d'un an renouvelable. Vous retrouverez aussi dans le bulletin d'information d'avril 2014, les actualités sur les forums, l'agenda du mois de mai, un Zoom sur le « Parcours Vacances » et enfin un retour sur le forum « Bouge ton été » de la MJC/l'Usine à Chapeaux, mettant en relation des recruteurs en quête de saisonniers (job d'été).

Il n'est pas trop tard pour trouver un job d'été, alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous

Mission locale intercommunale de Rambouillet

19 rue de Clairefontaine

78120 Rambouillet

Tél. 01.34.83.34.12

www.mission-locale-rambouillet.fr

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi)



Rambouillet

A partir du **5 mars 2014**,
la Caf vous accueille
exclusivement **le mercredi**
sur rendez-vous au
40 rue Sadi Carnot

Deux possibilités vous sont proposées :

● **le site internet : Caf.fr**

Espace Ma Caf > Contacter ma Caf > Prendre un rendez-vous

● **le téléphone : 0 810 25 78 10***

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

* prix d'un appel local depuis un poste fixe

Ayez le réflexe Internet !

Pour simplifier vos démarches, le site caf.fr vous propose de nombreux services en ligne

Vous souhaitez :

- consulter les derniers paiements, suivre vos démarches,
- éditer une attestation, un formulaire,
- déclarer un changement concernant votre situation familiale, vos enfants, votre situation professionnelle, votre logement, votre compte bancaire, vos coordonnées,
- déclarer vos ressources,
- faire une simulation de droits aux aides au logement, au Rsa ou à la Paje,
- faire une demande d'allocation logement ou de complément mode de garde.

Facilitez-vous la vie et évitez les déplacements avec le site Internet Caf.fr !

Deux courses cyclistes vont mettre à l'honneur notre commune.



AGSE Avant Garde Sportive Les Essarts le Roi
cyclo tourisme

www.fcc.org CYCLOTOURISME

Départ De 7h00 à 7h00 Clôture à 14h00
Ecole René Coudant 21, rue de Rome 78490 Les Essarts le Roi

dimanche 18 mai 2014

30^{ème}
rallye cyclo des Essarts le Roi

Tarifs	Parcours
Licenciés 4,00 € Non licenciés 4,50 € Moins de 18 ans Gratuit	25 km 50 km 75 km 100 km

Inscription en ligne sur le site web <http://agsecycloessarts.free.fr>
ou sur place le jour même * *AGSE Cyclo* dans Google

* L'inscription en ligne réduit le temps d'attente lors du départ

vos souvenirs sauvegardés

Cybervelo SPTV MACIF

L'« Avant Garde Sportive » des Essarts le Roi

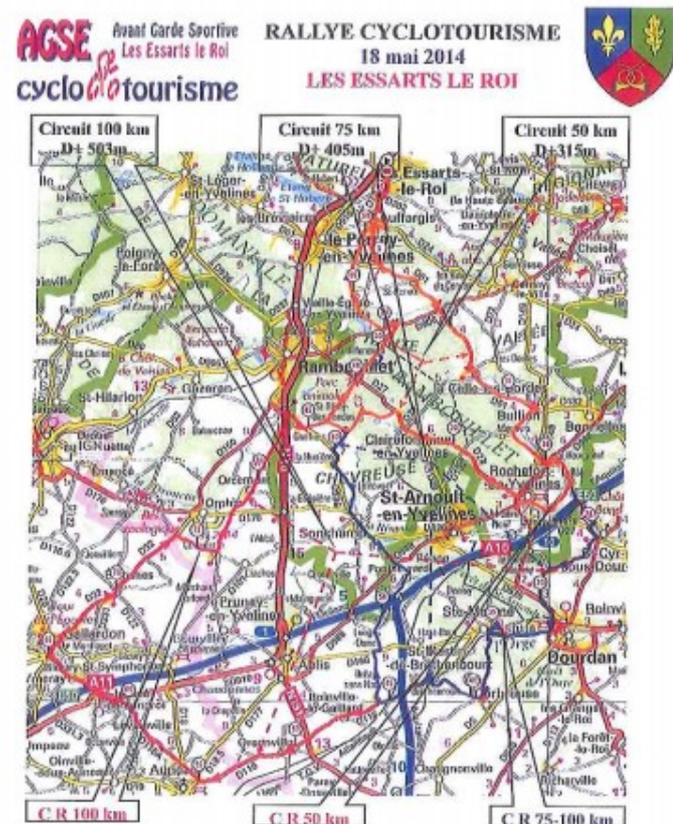
organise le **18 mai 2014** de 7 h à 14 h, un rallye cyclotouriste fait de 4 circuits,

- ⇒ CR 25 km,
- ⇒ CR 50 km,
- ⇒ CR 75 km,
- ⇒ CR 100 km

Chaque circuit part et se termine aux Essarts le Roi,

Le circuit **CR 75 km** arrive par Bréthencourt et tourne à droite, dans la rue du Château au Bréau sans Nappe, pour rejoindre Ponthévrard.

Le circuit **CR 100 km** arrive par Bréthencourt traverse Boinville le Gaillard et se poursuit par la D116 pour rejoindre Orsonville, le Gué de Longroi puis reviens via Ablis pour rejoindre Ponthévrard.



AGSE Avant Garde Sportive Les Essarts le Roi
cyclo tourisme

RALLYE CYCLOTOURISME
18 mai 2014
LES ESSARTS LE ROI

Circuit 100 km D=503m
Circuit 75 km D=405m
Circuit 50 km D=315m

C.R 100 km C.R 50 km C.R 75-100 km



Le « Rueil Athlétic Club »

organise le **29 mai 2014** une course cycliste intitulée

« Prix de Boinville le Gaillard »

Le départ se fera à 9 h à Boinville le Gaillard.

Le peloton devrait être constitué d'environ 150 cyclistes.

Le circuit de 12,8 km démarre à Boinville le Gaillard, puis se dirige par la D116 vers Bretonville par la route de la Mare aux Saules, emprunte la rue du château d'eau et la route de Boinville vers Ablis.

Au rond point d'Ablis, ils prendront la direction de la route de Dourdan, et reviendront à Boinville le Gaillard en redescendant par la rue du Château au Bréau sans Nappe.

La remise des dossards (à 9 h) et des récompenses (à 15 h) se feront à la salle polyvalente de Boinville.



Petites Annonces...

Jobs...

Lycéenne, disponible les week-end, soirées, petites vacances scolaires à partir du 20 juin et pendant les mois de juillet et août (sauf 2 premières semaines d'août) propose ses services: Garde d'animaux à domicile, Baby-sitting, aide aux devoirs (jusqu'au niveau de la 3ème, animation d'anniversaire pour enfants, nettoyage de voiture, aide informatique (exemple sur Powerpoint) ...



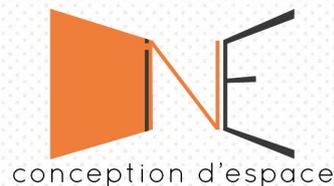
06.11.26.76.22

Professionnels



Architecte d'intérieur

Permis de construire, déclaration préalable, home staging, décoration, conception de jardins et terrasses. Professionnels et particuliers. Du conseil au chantier. À partir de 200 euros.



AuréliNe Gella
06.59.63.44.95

aureline.gella@agence-ine.fr
www.agence-ine.fr

Testez votre intérieur sur www.ydqau.fr



Nos Artisans...

⇒ Vous êtes artisan, auto-entrepreneur, professionnel indépendant et vous souhaitez vous faire connaître par le biais de l'**annuaire Boinvillois**, via l'Écho Boinvillois et le site www.boinville-le-gaillard.fr.

Nous vous offrons cette possibilité **GRATUITEMENT si, et seulement si, votre entreprise est domiciliée à Boinville le Gaillard, ou dans l'une des communes du territoire de la CAPY.**

De plus votre société devra être enregistrée sous un N° SIRET ou SIREN.

Pour vous faire connaître, merci de déposer en mairie :

Les coordonnées de votre entreprise : son nom, le type d'activité, le nom du dirigeant déclaré, le N° SIRET ou N° SIREN sous lequel votre société est référencée, ainsi que les coordonnées, adresse, téléphone, mail, fax, ou site internet de celle-ci .

⇒ La parution sur le site sera permanente sous réserve que les conditions ci-dessus soient respectées.

⇒ La parution sur l'Écho Boinvillois se fera, une fois, au fil des parutions de celui-ci.

⇒ Vous êtes artisan, auto-entrepreneur, professionnel indépendant, vous êtes Boinvillois, **mais votre société n'est pas domiciliée à Boinville ou dans l'une des communes du territoire de la CAPY**, et vous voulez vous faire connaître par le biais de l'**annuaire Boinvillois**.

Nous ne pouvons pas vous accorder la gratuité. Si vous désirez rejoindre la liste des professionnels de Boinville le Gaillard vous devrez vous soumettre aux mêmes conditions énoncées ci-dessus et une participation forfaitaire vous sera demandée.

⇒ La parution sur le site sera annuelle.

⇒ La parution sur l'Écho Boinvillois se fera, une fois.

Cette participation n'est pas encore déterminée, elle vous sera communiquée ultérieurement.

Tous les messages et annonces à adresser au journal peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie, ou dans la corbeille se trouvant au secrétariat de la mairie, et sur le site internet, www.boinville-le-gaillard, rubrique « Nous contacter ».



Rédacteur en chef

: Jean Louis FLORES

Rédacteurs / concepteurs

: Michèle BUNEL, Laurent BODHUIN, Claudine FLORES,
David YOU, Guylaine LAROYE, Elisabeth MASSON.

Imprimé par la mairie de Boinville le Gaillard, ne pas jeter sur la voie publique